



**N°1**

du 01/09 au  
07/09/2021

**Rédacteurs**

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire

**Observateurs**

AGRIAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

**Relecteurs**

La FDGEDA du Cher, SRAL Centre.

**Directeur de publication :**

**Philippe NOYAU,**  
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité*

# Colza

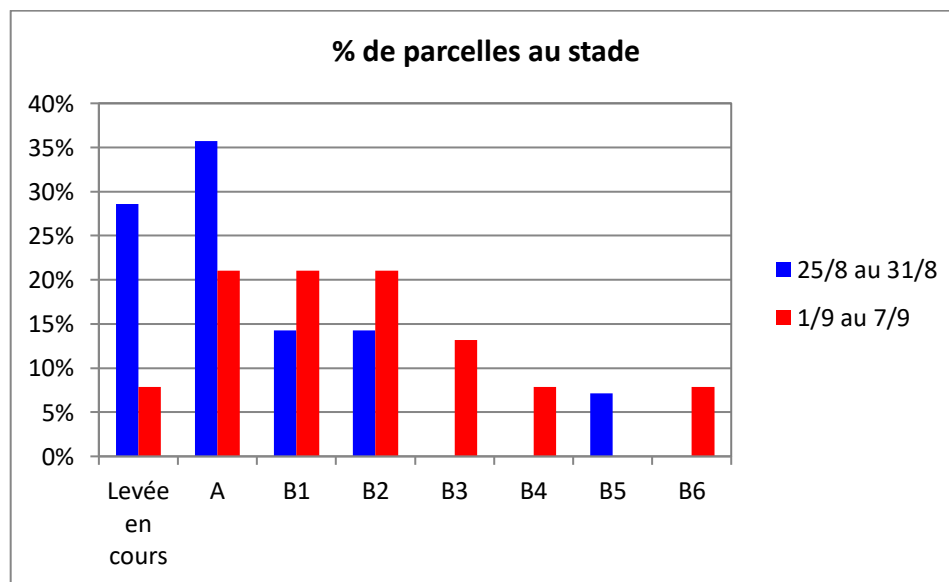
## RESEAU 2021-2022

Le réseau est actuellement composé de 55 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 45 parcelles cette semaine.

## STADES DES COLZAS

A ce jour, 7 parcelles du réseau sont déclarées non levées. Pour les autres, les stades sont compris entre levée en cours et le stade 6 feuilles.

Les levées sont plutôt correctes dans les parcelles à tendance limoneuse. Pour les zones argileuses sans irrigation, c'est plus aléatoire selon les préparations de sol, les dates et types d'implantation combinés avec les passages pluvieux présent ou pas depuis les semis.



## ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

### Contexte d'observations

La situation est assez calme en ce début de campagne. Sur 25 cuvettes relevées, une seule signale la présence de petites altises. Concernant les morsures sur feuilles, 8 parcelles sur 25 signalent des destructions foliaires. L'intensité des dégâts reste mesurée puisque pour la parcelle la plus atteinte le pourcentage de surfaces foliaires détruite ne dépasse pas 20 %. La moyenne des 19 parcelles observées se situant à près de 6%.

**Attention, cette faible activité ne doit pas conduire à absence de surveillance quotidienne principalement des bordures pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles.**

Le risque doit être évalué à la parcelle et peut être considéré entre **faible** et **moyen** selon les parcelles du réseau. **Attention aux parcelles en cours de levée avec des colzas à proximité dont les repousses pourraient être déchaumées.**

**Reporter toutes destructions de repousses si vous ou vos voisins ont des parcelles de colzas à moins de 3 feuilles à proximité.**

*Pour rappel :*

*Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.*

### Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus  $\frac{1}{4}$  de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

## ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

A ce jour, une seule grosse altise signalée dans 1 piège dans le Loir-et-Cher.

## AUTRES OBSERVATIONS

Des dégâts de limaces sont signalées dans 8 parcelles sur 24 sur tous les départements de la région hormis le Loir-et-Cher. La surface foliaire détruite ne dépasse pas 5 %. **Attention, en cas de retour de pluie, il faudra être vigilant.**

**Des dégâts de pigeons sont signalés dans quelques parcelles**, attention à ne pas confondre avec des dégâts de limaces. La mise en place d'effaroucheurs peut être nécessaire.

Les premiers pucerons verts sont observés sur 3 parcelles dans le Cher et le Loir-et-Cher avec pour l'instant une colonisation ne dépassant pas 5 % des plantes. **Une observation en dessous de feuilles est nécessaire pour évaluer leur présence.**

Dans le réseau Poitou Charentes, les attaques de noctuelles terricoles sont importantes et nécessitent parfois des resemis. **Aucune situation signalée à ce jour dans le réseau Centre-Val de Loire, mais la surveillance doit se maintenir** (plante coupée pendant la nuit et séchant au sol dans la journée).